



Femme battue, infidélité, violence psychologique

Par **clarisse31**, le **23/06/2009** à **14:43**

Bonjour,

Ma soeur est en instance de divorce car son mari la battait. Malheureusement, elle n'a pas porté plainte au bon moment car elle n'avait aucune trace à ce moment là... elle ne l'a pas fait à chaud. Il a malgré tout reconnu les faits lors de sa convocation au commissariat. Il a été convoqué au parquet de Bordeaux où on lui a juste rappelé la loi et il n'a pas le droit de s'approcher de ma soeur. C'est tout !!! Il a pourtant failli la tuer : tentative d'étranglement, jetée dans les escaliers, tapé la tête contre le sol à multiples reprises en la tenant pas les cheveux etc etc... et tout ça devant leurs 2 enfants âgés de 5 et 8 ans à l'heure actuelle.

Par la suite, les témoignages des voisins et collègues arrivant, elle a découvert qu'en plus de ça il était infidèle régulièrement, et qu'il avait été licencié de son travail pour harcèlement sexuel (la collègue harcelée a témoigné) alors qu'il lui avait dit qu'il avait démissionné. De plus, suite au passage au parquet de Bordeaux, il a dû redonner le domicile conjugal à ma soeur, donc il a quitté la maison : il a emporté avec lui tous les beaux meubles, et a vidé les comptes en banque du couple (environ 40000€ ainsi que ceux des enfants), il a pris également tous les effets personnels (habits et sacs à main) que ma soeur avait laissé sur place.

Il a également proféré des menaces de mort contre ma soeur et à plusieurs reprises.

Malgré tout ça, il se balade tranquille, continue de menacer ma soeur par sms interposés, la convoque au commissariat quand elle a 5 minutes de retard pour donner les enfants, a les enfants un we sur 2 et un mois entier pdt l'été !!!

Il manipule ses enfants, ils rentrent de we avec lui en disant à leur mère qu'elle est méchante et qu'elle ne s'occupe pas bien d'eux... Que peut-on faire pour mettre cet homme hors d'état de nuire ? Je trouve que la justice ne fait pas son travail. Quel recours a ma soeur ? Ca fait plus d'un an que la procédure est en marche, c'est bcp trop long, cet homme est dangereux psychologiquement et physiquement pour la soeur et ses enfants.

MErci de votre réponse.